

FICHE D'INSCRIPTION MINI-SÉJOURS 2023

6-12 ans

La ville de Villeparisis propose des mini-séjours en direction des 6-12 ans, durant les vacances d'été.

Conditions qui régissent l'inscription aux séjours

- Pour les séjours d'été, les fiches séjours sont disponibles en mairie au guichet unique, au pôle éducation et sur le site internet de la ville. Les familles ont jusqu'au lundi 19 juin 2023 pour inscrire leurs enfants pour les séjours souhaités.
- Les inscriptions ne seront effectives qu'après étude et validation du dossier d'inscription par le pôle éducation.
- Les dates limites doivent être impérativement respectées.
- > Les tarifs des mini-séjours sont calculés pour les familles, au prorata du quotient familial.
- Les familles devront impérativement avoir réglé le coût total du séjour avant le départ.
- Les bons Caf pourront être utilisés pour régler tout ou partie de la facture.
- Toute annulation du fait de la famille avant la date du départ pourra être facturée.
- ➤ En cas d'intervention médicale durant le séjour, le montant des frais reste à la charge de la famille. Les feuilles de soin et les ordonnances lui seront remises en échange du règlement.
- > En cas de rapatriement de l'enfant pour raison sanitaire aucun frais ne sera retenu pour la famille.
- En cas de rapatriement pour raison disciplinaire, les frais seront exclusivement à la charge de la famille et aucun remboursement du coût du séjour ne sera effectué.
- ➤ Une réunion d'information sera organisée par la municipalité, pour les familles et leurs enfants. La date sera communiquée après l'inscription et il est fortement recommandé à tous d'être présents.
- La présence d'un représentant légal est nécessaire au départ et au retour des séjours. En cas d'impossibilité il faudra avertir la mairie Pôle Education du nom de la personne présente au retour.



FICHE D'INSCRIPTION

Le mini-séjour (cochez la case du séjour qui vous intéresse)

re minni-sel	oui (cochez la case du sejour qui vous interesse)
	« Les écuries du roi » - La Fermeraie à Luttenbach-Près-Munster (68) – 20 places du 24/07/2023 au 28/07/2023 (5 jours/ 4 nuits)
	Activités: séance de poney, balade en calèche, Jeux médiévaux dans le parc, demi-journée d'initiation à la calligraphie et enluminure, banquet médiéval costumé et soirée tartes flambées.
	« Les Petits Curieux » – Le Châlet d'Artimont la Bresse (88) – 20 places
	du 31/07/2023 au 04/08/2023 (5 jours/ 4 nuits) Activités: 1 demi-journée randonnée encadré par Moniteur Brevet d'Etat Accompagnateur Moyenne
_	Montagne, 1 demi-journée au parcours aventure « Bol d'Air » et 1 journée à la base de loisirs de Saulxures- sur-Moselette « baignade ».
Le participa	
Nom :	Prénom :
	M Date de naissance :/ Nationalité :
Le respon	sable légal du participant
Représentar	nt légal : Nationalité :
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal	:Ville
Tél. Domicile	e ://Tél. Représentant légal 1 ://
	ntant légal 2 ://
Tél. Professi	onnel représentant légal 1 ://Tél. Professionnel représentant légal 2 :/
@Adresse N	1ail :
	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Vie maritale Personne
à contacter	en cas d'absence des parents (si ceux-ci ne sont pas joignables pendant le séjour) :
☐ Monsie	ur 🔲 Madame Lien de parenté avec l'enfant
Adresse :	
Code postal	:Ville:
	e :/
	/

*Règlement général sur la protection des données : La mairie de Villeparisis, responsable de traitement, collecte les données de vos enfants demandées dans ce formulaire dans le but d'accompagner l'inscriptions aux mini-séjours. La base légale du traitement est la mission d'intérét public pour les informations indispensables et le consentement pour les informations facultatives. Ces informations ne seront utilisées que par la direction de l'éducation, et seront conservés pendant toute la durée de socialisation de l'enfant + 1 an. Conforméement al la loi informatique et libertés et au RGPD, la personne concernée et/ou ses représentant légaux conservent un droit d'accès, de rectification, d'effacement de de limitations de leurs données personnelles. Ces droits peuvent être exercés en contactant le service scolaire à gestionscolaire @mairie-villeparisis.fr, vous avez aussi la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07



Je soussigné(e) Mr/Mme ______

Responsable légal de l'enfant		
>	Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.	
A	J'autorise le Directeur du mini-séjour à faire soigner mon enfant et en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale nécessaire suivant les prescriptions des médecins. Par ailleurs, je m'engage à rembourser à la collectivité les frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.	
A	J'autorise la mairie à prendre des photographies ou des vidéos de mon enfant pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur ses supports de communication. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de joindre au présent dossier une lettre indiquant votre refus.	
Fait à _	Le/	

Signature du responsable légal